

*Initiatives parlementaires***RECOURS AU RÈGLEMENT**

## LE PROJET DE LOI C-17

**M. Nelson A. Riis (Kamloops):** Monsieur le Président, je propose:

Que, nonobstant toute procédure précédente de la Chambre, le projet de loi C-17, Loi modifiant le Code criminel et le Tarif des douanes en conséquence, soit réputé avoir été lu pour la deuxième fois et renvoyé au Comité législatif H, avec dissidence.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Les députés ont entendu les termes de la motion. Est-ce d'accord?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

**INITIATIVES PARLEMENTAIRES**

[Traduction]

**LES BUREAUX DE DÉVELOPPEMENT  
COOPÉRATIF**

## DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Funk (p. 1305).

**Le président suppléant (M. Paproski):** Le député de Moncton a la parole.

**Une voix:** À mon avis, c'est un grand discours.

**M. Rideout:** Il avait toutes les qualités requises jusqu'à maintenant.

Ce qui est intéressant en ce qui concerne Coop Atlantique, c'est qu'elle vient tout juste d'adopter un nouvel énoncé de mission au sujet du renouvellement de l'option coopérative. C'est de bon augure pour le mouvement coopératif au Canada atlantique et dans tout le pays, si on adopte la même approche novatrice.

Permettez-moi de lire un extrait de la proposition de renouvellement. On y dit: «Le but ultime des coopératives qui possèdent Coop Atlantique est d'étendre les valeurs coopératives à tous les secteurs du système socio-économique grâce à la création d'un réseau interdépendant d'entreprises coopératives à qui une façon novatrice d'appliquer les valeurs et les principes coopératifs donne force et vitalité.»

Cette option de renouvellement sera des plus avantageuses pour le mouvement coopératif et pour les habitants du Canada atlantique.

Si le mouvement coopératif dans l'Ouest et partout dans le pays adopte la même option de renouvellement, ce ne sera pas seulement les coopératives qui en profiteront, mais tout le Canada.

Ce qui est bien au sujet des coopératives, comme nous le savons tous, c'est que c'est une démarche ascendante. Nous voyons toutes ces mesures gouvernementales fondées sur une démarche descendante, toutes ces grandes sociétés qui décident de ce qui va se passer. Nous avons vu cela dans l'industrie des pêches, où les grandes sociétés font la loi, sans tenir compte des plus petits. La beauté des coopératives, c'est que c'est une démarche ascendante. Ce sont les intéressés qui participent, qui prennent les décisions. C'est pourquoi nous avons vu certaines des meilleures coopératives dans le secteur des pêches, dans le secteur agricole et dans celui de la vente au détail. Nous connaissons tous les effets extraordinaires du coopératisme dans le domaine du crédit.

De ce côté-ci de la Chambre, nous estimons très avantageuse la motion qui a été proposée et l'orientation qu'elle propose. Je songe encore à l'exemple de Moncton et aux montants que les gouvernements libéraux ont injectés dans les coopératives d'habitation destinées aux personnes âgées, aux familles monoparentales, aux pauvres. Les gouvernements libéraux ont injecté des montants considérables et leur engagement a été très net.

Cet engagement n'a pas été maintenu. Je suis sûr, monsieur le Président, que vous serez d'accord et que vous serez aussi indigné que moi du fait que le gouvernement a multiplié les compressions dans le domaine de l'habitation, notamment des coopératives d'habitation dans le dernier budget. Je vois à votre expression que vous êtes aussi indigné que moi de ces mesures du gouvernement, qui devrait plutôt faire l'inverse, c'est-à-dire injecter plus de fonds dans les logements coopératifs unifamiliaux, dans les logements coopératifs pour les personnes âgées.

Je suis sûr que, si vous pouviez agir à votre guise, vous exprimeriez le même point de vue que nous et que vous essayeriez de faire quelque chose de positif au lieu de saccager l'excellent travail que les coopératives ont fait dans tous les coins du pays.

C'est avec plaisir que j'appuie la motion. J'espère que le gouvernement prêterait attention à l'orientation qu'elle